

Mailly-le-Camp – Les Vignattes

Stéphane Lenda



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/11281>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Stéphane Lenda, « Mailly-le-Camp – Les Vignattes », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Champagne-Ardenne, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/11281>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Mailly-le-Camp – Les Vignattes

Stéphane Lenda

Identifiant de l'opération archéologique : 4211

Date de l'opération : 2004 (MH)

La commune de Mailly-le-Camp est localisée dans la plaine crayeuse champenoise à une quinzaine de kilomètres au nord d'Arcis-sur-Aube, en limite septentrionale du département. Le site archéologique des « Vignattes » est implanté à flanc de coteau, distant de quelques centaines de mètres du cours de l'Huitrelle, un affluent de l'Aube. Il culmine dans la plaine de la Champagne crayeuse à une altitude comprise entre 138 m (au nord) et 143 m NGF (au sud). La pente douce et régulière accuse une déclivité de l'ordre de 3,6 %.

L'intervention archéologique fut motivée par un projet d'aménagement de lotissement, qui a conduit à une prescription du service régional de l'archéologie. Deux secteurs contigus ont été diagnostiqués (Deborde, 2003 ; Truc, 2003). Les deux zones situées à quelques centaines de mètres de distance ont révélé une même occupation, couvrant une superficie de 5,5 ha. Les vestiges archéologiques documentent une occupation au cours du Bronze final IIIb, avec les traces fugaces d'une installation à la période gallo-romaine (voire médiévale) (Fig. n°1 : Plan général du site) et (Fig. n°2 : Quelques faciès céramiques)

Les zones colluvionnées et les paléosols conservés (horizons anthropisés)

Les colluvions

Deux secteurs sont concernés par des colluvionnements pouvant atteindre une puissance de 1,40 m en limite septentrionale d'emprise. Plusieurs chablis marquent le substrat calcaire, sans empreintes laissées dans les colluvions. La construction de bâtiments recoupant ces déracinements laisse supposer un défrichage antérieur. Les fragments de

céramiques découverts dans ces niveaux datent une mise en place *post-quem* au cours du Hallstatt B-C (1000-620 avant notre ère).

Les paléosols

Les sols sont conservés sur des replats marqués par de légères dépressions, situés sur le flanc de la butte. Ils recouvrent ponctuellement des structures excavées datées du Bronze final IIIb. Ils apparaissent sous l'horizon cultural actuel, ou sous des couvertures sédimentaires colluviales (voir *supra*).

Un habitat du Bronze final (du Hallstatt A2 au Hallstatt B3)

A) Secteur 1

Cette installation est illustrée par des bâtiments s'articulant autour de deux pôles, comme le stockage aérien sur poteaux porteurs (de type grenier) et le stockage souterrain (de type silo et en vase céramique).

Un ensemble de trois édifices à quatre et six poteaux est implanté dans un environnement de négatifs ne restituant aucun plan. Cinq fosses d'extraction de graveluche étaient destinées à la construction de bâtiments. Elles ont servi par la suite de fosses de rejets détritiques et contiennent, en quantité variable, les rejets (fragments de torchis avec empreintes de clayonnage, céramiques, faune) d'une population dont la présence est attestée dès le Hallstatt A2-B.

Pour la phase récente, une couche cendreuse participant au comblement d'une de ces fosses (n° 3) a livré l'essentiel du mobilier archéologique (céramiques, faune, lithique et restes végétaux). Le corpus céramique, étudié par Marion Saurel, oriente la datation vers le Bronze final IIIb (Hallstatt B2/B3).

Les fosses de stockage

Deux structures de stockage souterraines correspondent à un vase-silo (n° 23) et à un silo de faible volume (n° 9). Le vase de forme globulaire a été trouvé dans une petite fosse creusée à dimension pour le recevoir. Il peut être considéré comme une unité de stockage de grains destinés aux semailles ou à la consommation. Le récipient devait soit être complètement enterré, soit affleurant.

Ces réserves se trouvent à distance des bâtiments pouvant être qualifiés de greniers, mais semblent à proximité de la zone résidentielle.

Organisation et contenu de l'installation

Ce secteur d'habitat ouvert se caractérise par des greniers et des fosses de stockage proches de fosses détritiques. Il semble s'organiser en périphérie d'unités d'habitation devant se trouver vers l'est, comme le laissent penser divers rejets (fragments de torchis avec parfois traces de clayonnage, rejets de foyer et de denrées alimentaires et surtout fragments de céramiques détruites) contenus dans le remplissage des fosses.

Les fosses d'extraction

Ces cinq fosses polylobées s'organisent en petites unités distantes d'une cinquantaine de mètres. À proximité de chacune s'entrevoit l'implantation d'un bâtiment à caractère résidentiel. Elles renseignent des carrières de matériaux sablo-crayeux jaune qui semblent avoir été utilisées pour la construction de bâtiments, comme l'attestent des fragments de torchis clayonnés rubéfiés. Certaines de ces fosses sont recouvertes par des

lambeaux ténus de paléosols contemporains d'une fréquentation des lieux à la fin du Bronze final IIIb (Hallstatt B2/B3) et au début du Hallstatt ancien (Hallstatt C). Par la suite, elles ont servi de fosses détritiques (rejets de céramiques brisées, os de faune issus de la consommation et éclats de débitage lithique).

Les bâtiments

Les édifices découverts sont construits sur quatre à six poteaux porteurs. Leur surface au sol restitue des modules dont la longueur varie de 3,12 m à 3,43 m pour une largeur de 1,59 m à 2,87 m, soit des superficies de 2,20 m² (très petit module) à 9,10 m² (module courant pour la période). Ils sont composés soit de deux ou trois rangées de poteaux généralement équidistants, se faisant face deux à deux. Aucune trace de reconstruction et de juxtaposition n'est observable, rendant superflue l'élaboration d'un phasage.

Leur utilisation est généralement admise comme greniers pour le stockage des céréales et du fourrage. Le mobilier céramique découvert dans le remplissage de certains poteaux indique que ces constructions ne seraient pas antérieures au Hallstatt A2, avec une date finale située au Hallstatt B3.

Le bâtiment n° 1

Implanté en bordure orientale d'une zone colluvionnée, ce bâtiment est distant d'environ 3 m de l'édifice B2. Il est construit sur quatre poteaux porteurs. Sa surface au sol couvre environ 8,50 m². Les fosses de creusement présentent un plan circulaire avec un fantôme de poteau central. Les diamètres varient de 0,34 m à 0,46 m. La profondeur des excavations atteint 0,23 m dans le substrat graveleux. Le négatif laissé par les poteaux est légèrement inférieur à 0,20 m.

Le remplissage des creusements est composé, en règle générale, d'un limon graveleux brun. La trace laissée par le fantôme des poteaux reprend le même sédiment, mais de couleur foncée. Le comblement charbonneux noir du poteau n° 27 évoque les traces laissées par un incendie. Quelques fragments de céramiques permettent d'orienter la chronologie de ce bâtiment vers le Hallstatt A2/B.

Le bâtiment n° 2

Le plan rectangulaire de ce bâtiment (longueur : 3,19 m ; largeur : 0,68 m) est assez particulier. Sa largeur restreinte ne permet pas de le placer typologiquement dans la catégorie des greniers. Sa surface est d'environ 2,20 m². Les diamètres des fosses accueillant les poteaux varient entre 0,44 m et 0,52 m, pour des profondeurs qui s'échelonnent entre 0,09 m et 0,20 m.

Il semblerait qu'une fosse ovale (n° 31, longueur : 1,14 m ; largeur : 0,98 m), au contour irrégulier soit venue perturber l'implantation de cet édifice probablement à un moment où celui-ci n'était plus en élévation. Son ancrage dans le substrat est faible (profondeur de 0,06 m à 0,12 m). Elle n'entame que partiellement la fosse du poteau situé à l'angle nord-est de la construction (n° 55).

Un fragment de céramique grossière non tournée oriente la chronologie vers le Hallstatt A2-B.

Le bâtiment n° 3

Cet édifice est implanté dans l'angle ouest de la surface décapée. Il est composé de deux rangées parallèles de trois poteaux (longueur : 3,23 m ; largeur : 2,80 m) couvrant une superficie d'environ 9 m². Les traces laissées par des arbres déracinés occupent assez densément ce secteur. C'est sur l'un de ces chablis qu'a été construit ce bâtiment. Cet

indice laisse entrevoir un défrichement préalable à l'installation du bâtiment. Les creusements qui ont accueillis les poteaux sont distants de 1,5 m à 2,5 m. Les traces laissées par le négatif de poteaux sont légèrement décalées par rapport au centre des fosses et reposent sur le fond.

Les diamètres des fosses oscillent entre 0,46 m et 0,64 m, ceux des négatifs est légèrement supérieur à 0,30 m. Les profondeurs conservées varient de 0,10 m à 0,23 m. Aucune trace de sol d'occupation, de foyer ou bien encore de matériel archéologique n'indique que ce bâtiment correspondait à une installation humaine.

Les caractéristiques de trois fragments de fond en céramique fine non tournée orientent la chronologie vers le Hallstatt A2-B.

B) Secteur 2 : un indice d'installation au cours du Hallstatt B2

Situé sur le sommet de la butte, cette installation est implantée en bordure nord d'un vallon sec. Une fosse polylobée contenant une grande quantité de rejets de céramiques est semble-t-il l'un des rares témoins d'une installation sédentaire. Recouverte par une épaisseur d'environ 0,40 m de terre arable, c'est sous la forme d'un comblement très charbonneux contenant une abondante quantité de fragments céramiques que se matérialise cette excavation (longueur : 5,30 m ; largeur : 4,75 m). Une coupe est-ouest restitue au moins deux fosses en cuvette (profondeur maximale de 0,80 m).

La nature même du remplissage (comblement très charbonneux) et des déchets détritiques (céramiques) que contient le lobe occidental renseignent sur la présence proche d'une unité d'habitation.

À proximité, une fosse ovale, au contour irrégulier et au profil en cuvette (longueur : 1,20 m ; largeur : 0,70 m ; profondeur : 0,25 m) documente elle aussi l'âge du Bronze, au regard de la céramique recueillie dans le comblement de limon roux, charbonneux en surface (sur une épaisseur de 0,10 m). Le matériel archéologique provient du dernier comblement de cette excavation.

C) Les données environnementales et fauniques

Les données anthracologiques et carpologiques (Willy Tegel, Dendronet) ont permis d'identifier une variété de céréale (orge) et cinq taxons d'arbres. Il s'agit de l'érable (*Acer sp.*, *Acer campestre* cf.), du pin (*pinus sp.*), du chêne (*Quercus sp.*) et du hêtre (*Fagus sylvatica*). Le chêne est l'essence prédominante (avec 45 %) (*Quercus robur*, *Quercus petraea* et *Quercus pubescens*), documentant des sols lourds mal drainés (*Q. robur*), des sols plus légers, plus profonds, plus secs et plus chauds (*Q. petraea*) et un environnement topographique comme des pentes exposées au sud (*Q. pubescens*). Des conditions pédologiques pauvres et une implantation sur des versants ensoleillés conviennent aussi aux essences de pins identifiées (*Pinus sylvestri* ; *Pinus mugo ssp. Uncinata*).

L'utilisation des essences semble conditionnée par leurs propriétés technologiques : les bois de chênes semblent avoir été privilégiés comme bois d'œuvre, dans la construction des bâtiments et le hêtre (avec 41 %) comme bois de feu.

Le panel faunique (Christine Jouanen, Hervé Yvinec) découvert est varié et réfère soit à l'élevage ou à la domestication (bœuf, porc, caprinés, cheval), soit à la chasse (cerf, renard, sanglier). Parmi les restes fauniques, le cheval occupe une place particulière, avec une forte proportion de restes au regard du référentiel actuel pour cette période.

Une installation gallo-romaine ou médiévale (?)

Au sud de la zone décapée, un fond de cabane (n° 12) laisse présumer une installation à l'époque gallo-romaine ou médiévale.

Cette fosse de moyennes dimensions (longueur : 2,03 m ; largeur : 1,42 m) couvre une surface d'environ 2,90 m².

Deux surcreusements esquissent l'empreinte de poteaux porteurs en bois. Ils se situent respectivement le long des parois ouest et sud.

Ces substructures commencent à apparaître, pour la période gallo-romaine, dès le 4^e s. Elles se développent franchement à la période médiévale au 6^e s., pour s'atténuer au 12^e s.

Un fragment de panse (vers le bord ou le fond ?) en céramique tournée, à cœur blanc et surface noire bleutée indique une production tardive.

Plusieurs fosses et creusements de poteaux concentrés pour l'essentiel en limite orientale du décapage ne permettent pas de restituer une organisation cohérente. Aucune datation ne peut être proposée pour cet ensemble.

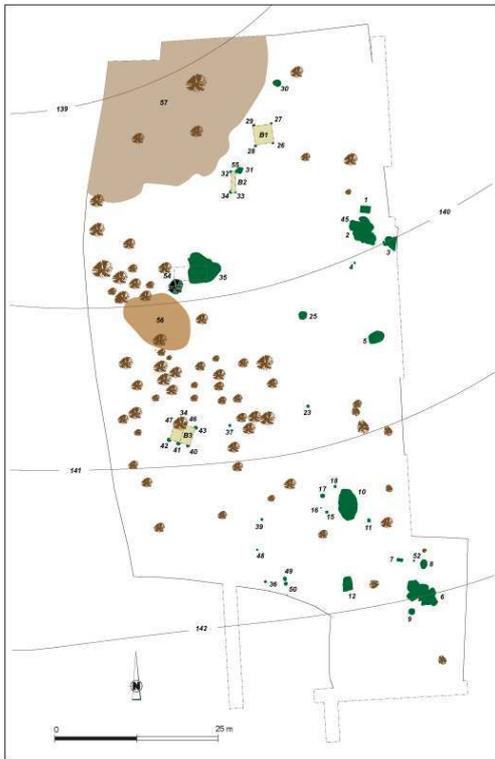
Le comblement stérile de la partie supérieure d'un puits (n° 54) se trouvant dans l'angle nord-ouest de la fouille n'autorise pas son rattachement à l'une des installations.

Sur ce secteur de la commune, les découvertes archéologiques illustrent une fréquentation des lieux très peu suivie, avec l'observation d'un hiatus de plus de onze siècles entre 900-750 avant notre ère à la fin du 4^e s. de notre ère.

Lenda Stéphane

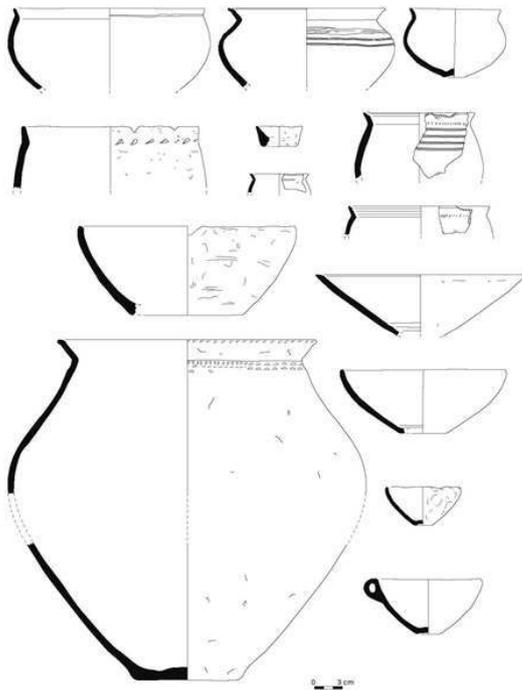
ANNEXES

Fig. n°1 : Plan général du site



INRAP (2004)

Fig. n°2 : Quelques faciès céramiques



Auteur(s) : Turé, I. (INRAP). Crédits : Turé, I. (2004)

INDEX

Index chronologique : Antiquité romaine, Moyen Âge*, Protohistoire

Index géographique : Champagne-Ardenne, Aube (10), Mailly-le-Camp

Thèmes : anthracologie, carpologie, carrière, céramique du bronze, céramique du Hallstatt, céréale, cheval, colluvion, construction, édifice, faune domestiquée, faune sauvage, fond de cabane, fosse, fosse-dépotoir, grenier, habitat, habitation, incendie, mobilier, paléosol, poteau, silo, stockage, torchis

operation Fouille avant travaux (MH)

AUTEURS

STÉPHANE LENDA

INRAP